



LA LETTRE DE MICKAËL VALLET

SENATEUR DE LA CHARENTE-MARITIME



Mesdames, Messieurs

Nous abordons cette rentrée parlementaire d'octobre 2024 dans un contexte inédit.

L'Assemblée nationale est sans majorité absolue, la majorité relative issue des urnes s'est vu refuser par le président de la République la possibilité de proposer un gouvernement, l'extrême-droite reste la même sur le fond, en dépit des tentatives permanentes de ripolinage, mais a envoyé au Palais Bourbon un nombre record de députés. Les Français venus voter en masse le 7 juillet sont pour beaucoup déçus. Ils constatent l'incapacité du président de la République à jouer sereinement son rôle d'arbitre et conçoivent une forme de frustration devant cette impasse.

Comme souvent dans ces moments de tension, comme ce fut le cas lors de la crise des gilets jaunes ou au moment du Covid, les élus locaux et les forces vives du quotidien sont là pour tenir les coutures du pays. Et en première ligne se trouvent les élus locaux. Ce rôle est d'autant plus difficile à tenir que les incertitudes pesant sur nos marges de manœuvres budgétaires sont lourdes. Que la dette doive être contenue, chacun le sait. Mais reste à savoir de qui devra venir l'effort. Le discours qui monte sur une nécessaire participation des collectivités à l'effort national devient insupportable.

L'argent est à chercher ailleurs, du côté de la finance mais pas du côté des collectivités.

Pour mener les combats nécessaires au maintien de notre cohésion nationale et territoriale vous pourrez compter sur moi au Sénat. La chambre haute, dans les moments d'instabilité et d'incertitude, joue également son rôle d'équilibre et de contrôle indispensable.

Je m'efforce de vous rendre compte de mes activités et du mandat que j'exerce en votre nom. Qu'il s'agisse de relayer vos préoccupations au parlement ou de vous rendre visite sur le terrain, vous retrouverez dans cette lettre d'information ce qui fait le quotidien d'un parlementaire à votre service.

Alors que débute avec l'automne l'examen d'un budget dont le montage et l'adoption seront peut-être les plus compliqués de l'après-guerre, nous avons collectivement la lourde tâche de faire vivre la République au quotidien dans nos communes et nos collectivités. Les citoyens de Charente-Maritime savent par avance pouvoir compter sur les élus locaux comme vous savez compter sur moi.

Flucties républicaines

Mickaël Vallet

DOSSIERS PARLEMENTAIRES

PROPOSITION DE LOI POUR RÉGLER LA LOCATION DES MEUBLÉS DE TOURISME : ENFIN DES AVANCÉES !

A la suite logique de mes nombreuses interpellations du gouvernement sur ce sujet, j'ai voté en mai 2024 avec l'ensemble du groupe socialiste du Sénat la proposition de loi dite « Airbnb ». Cette initiative transpartisane était devenue indispensable tant, en quelques années seulement, les plateformes de type Airbnb avaient déstructuré la politique du logement en France au détriment de tous ceux qui avaient tout simplement besoin de se loger à l'année, comme nous le constatons particulièrement sur notre littoral.

Plusieurs avancées très attendues ont été adoptées, comme le passage de la niche fiscale réservée aux meublés de tourisme, de 71 à 50 % sur les loyers perçus ou encore la possibilité de réserver les constructions nouvelles aux résidences principales sous certaines conditions. Je regrette toutefois que la majorité sénatoriale n'ait pas accepté notre proposition visant à permettre (et non pas contraindre) aux maires d'abaisser à moins de 120 jours la durée de location maximale.



UN PROJET DE LOI INDIGNE SUR L'IMMIGRATION

Poursuivant son virage démagogique, le gouvernement a présenté en novembre 2023 son projet de loi "Immigration". En 22 ans, c'est le... 19ème texte relatif à l'immigration !

Si les Français peuvent être légitimement préoccupés par les questions afférentes à la maîtrise des flux migratoires, l'exécutif a largement privilégié le répressif à l'intégration. Au Sénat, la majorité a fait de la surenchère en faisant de la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME) son principal cheval de bataille.

Elle a aussi modifié le texte en y ajoutant des dispositions que nous savions, gouvernement compris, inconstitutionnelles. En acceptant de faire voter un projet de loi en partie inconstitutionnel, le gouvernement a ajouté l'inconséquence à l'indignité.



CONSTITUTIONNALISATION DE L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE : UNE NOUVELLE LIBERTÉ ENFIN GARANTIE

En mars 2024, nous avons adopté en Congrès (assemblée des députés et sénateurs convoquée à Versailles indispensable pour modifier la Constitution) l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution.

La République française est grande lorsqu'elle est à l'avant-garde des droits humains, lorsqu'elle protège la liberté des Femmes à disposer de leur corps. D'aucuns considèrent que le droit à l'IVG n'est pas menacé en France. Certes, mais il peut l'être à l'avenir comme c'est par exemple le cas en Hongrie, aux Etats-Unis ou en Pologne.

Ne jouons pas avec nos libertés, garantissons-les.



Le 8 février 2023, j'interpellai le Ministre chargé de la ville et du logement sur les meublés de tourisme



Congrès du 4 mars 2024 | © Assemblée nationale

NATIONALISATION D'EDF ET PROTECTION DES DONNÉES : POUR RETROUVER UNE VRAIE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE.

En raison de la crise inflationniste qui a fait suite à la guerre en Ukraine, conjuguée à un marché européen de l'électricité qui contrevient par son fonctionnement même aux intérêts des Françaises et des Français, les prix de l'énergie ont fortement augmenté depuis deux ans.

Nous ne pouvions, sans réagir, laisser ces prix s'envoler et notre souveraineté énergétique risquer de se volatiliser. Aussi, en avril 2024, le Sénat a définitivement adopté, contre l'avis du gouvernement, la proposition de loi de mon collègue député socialiste Philippe Brun qui nationalise à 100% EDF. Elle a aussi étendu le bénéfice des tarifs réglementés de l'électricité aux entreprises de moins de dix salariés, y compris les boulangeries, restaurateurs ou fleuristes qui croulaient sous le poids de l'inflation des prix de l'énergie.

Enfin, cette extension des tarifs réglementés de l'électricité bénéficiera à partir du 1er janvier 2025 également à l'ensemble des petites communes ! C'est une belle victoire collective pour les collectivités.

Toujours dans le domaine de la souveraineté énergétique, j'ai récemment interpellé le ministre de l'Economie Bruno Le Maire au sujet de la planification de la maintenance des centrales nucléaires d'EDF confiée pour partie à Amazon. Lors de la séance de questions au gouvernement, j'ai dû rappeler que confier l'hébergement de données sensibles à un GAFAM américain est au mieux une sottise, au pire une faute grave. Le courant peut être alternatif mais il en va de même de notre relation avec notre vieil allié outre-Atlantique dont on doit aussi se méfier. Les dirigeants d'Alstom et de BNP Paribas savent ce qu'il en coûte de faire aveuglément confiance aux Américains.



.....

LE GOUVERNEMENT DÉCIDE DE COUPES BUDGÉTAIRES INADMISSIBLES SANS CONSULTER LE PARLEMENT

Quelques mois après avoir adopté le projet de loi de finances 2024, évidemment grâce au 49.3 utilisé à l'Assemblée, le gouvernement a subitement émis un décret supprimant 10 milliards d'euros de crédits : sans consulter le Parlement !



A l'écologie, la cohésion des territoires, la justice, la culture, des centaines de millions d'euros sont retirées. Mais la coupe la plus terrible reste celle faite au budget de l'Education nationale, 692 millions d'euros. L'école est depuis cent cinquante ans au cœur du projet démocratique et républicain français, peut-être plus que partout ailleurs. Dès lors, l'école, qui souffre de tant de maux, doit être une priorité.

Or, cette coupe budgétaire de 692 millions d'euros va avoir des effets désastreux qui prendront plusieurs années à être résorbés. On estime, au regard du projet de loi de finances 2024, que plus de 10 000 postes d'enseignants, d'AED et d'AESH vont être supprimés. Cette coupe budgétaire est une catastrophe, une attaque en règle contre l'école publique comme privée d'ailleurs. Et le pire reste à venir, eu égard à la terrible gestion financière du gouvernement depuis 7 ans.

MON ACTION SUR LES QUESTIONS DE SÉCHERESSE ET DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Comme je vous l'avais indiqué en septembre dernier, j'ai saisi le ministre de l'Intérieur d'une demande d'entretien au sujet des décisions étonnantes en Charente-Maritime de refus de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la suite de l'épisode de sécheresse de l'été 2022 et du sentiment d'incompréhension créé par cette situation.

J'avais mis en avant le caractère opaque de la décision, la difficulté pour les services préfectoraux de les expliquer et le peu d'éléments que les maires sont en mesure de donner aux administrés et sinistrés.

Ce rendez-vous s'est tenu le mardi 27 février et il en ressort que l'analyse partagée avec de nombreux maires est pertinente. Le maillage "météo" utilisé par la commission interministérielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et le recours au périmètre communal ne permettent pas de déterminer assez finement si les habitations ont été touchées par une sécheresse pouvant entrer dans le champ des catastrophes naturelles.

Il m'a donc été indiqué qu'un décret et une circulaire d'application seraient élaborés. Ils ont été publiés respectivement le 6 février et le 6 mai 2024 et amènent à une prise en compte des dispositions suivantes :

- la météorologie sur l'année et non sur un trimestre ;
- le critère de mitoyenneté. Les communes limitrophes d'une commune reconnue comme entrant dans les critères de catastrophe naturelle se verraient également reconnues comme étant en état de catastrophe naturelle.

Ces nouvelles dispositions auxquelles s'ajoutent d'autres dispositions de détail permettront une reconnaissance plus logique et moins stricte des communes sinistrées. Malheureusement, elles ne s'appliqueront pas à l'épisode de sécheresse survenu en 2022 et pour lequel les tribunaux sont saisis des contestations de non-reconnaissance de l'état de catastrophe.



REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE LA TVA POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Lors de la discussion budgétaire de novembre 2023, j'ai proposé un amendement visant à offrir un remboursement anticipé de la TVA lorsqu'une commune engage un grand projet, souvent à l'échelle du mandat, dépassant 50 % de son budget annuel d'investissement constaté sur les trois dernières années, dans l'objectif de ne pas gripper l'investissement local et eu égard à la hausse importante des taux d'intérêt.

L'attente du remboursement peut obliger de nombreuses communes à recourir à des emprunts qui déboucheront sur le remboursement d'intérêts qui actuellement peuvent être très significatifs pour leur budget.

Ce remboursement anticipé permet de faire économiser à beaucoup de collectivités une partie des intérêts dus en leur permettant de moins s'endetter. Malheureusement, il a été rejeté par le gouvernement et la droite sénatoriale.



CATASTROPHE NATURELLE -
SÉCHERESSE



DÉBAT ET VOTE SUR L'UKRAINE

En mars 2024, le gouvernement a inscrit à l'ordre du jour du Sénat un débat "50-1" (c'est-à-dire qui permet au gouvernement de faire une déclaration suivie d'un débat et éventuellement d'un vote) sur l'accord de sécurité franco-ukrainien.

L'occasion pour mon groupe de rappeler la position qui est la nôtre depuis le début de ce conflit : soutien indéfectible au peuple ukrainien en lutte pour sa liberté ; accroissement de l'aide militaire et financière à l'Ukraine sans entrer en cobelligérance.

Toutefois, je ne suis personnellement pas favorable à son entrée à court-terme dans l'Union européenne, puisque le faible niveau de développement de ce pays déstabiliserait violemment notre industrie et notre agriculture.



ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES : UNE NÉCESSITÉ

A l'occasion d'une des niches parlementaires (demi-journée durant laquelle un groupe politique d'opposition est maître de l'ordre du jour), le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain a proposé d'abroger la réforme des retraites.

Après avoir été des millions à manifester dans toute la France, notamment en Charente-Maritime, et forts du soutien de la majorité des Français et de l'écrasante majorité des actifs, nous avons souhaité revenir sur cette inique réforme.

Finalement, la commission des Finances a décidé de l'irrecevabilité de ce texte. Motif ? Il augmentait les dépenses de l'Etat... Encore une belle preuve du manque de considération pour le débat parlementaire.



RAPPORT ANNUEL SUR LA CYBERSÉCURITÉ

A l'occasion de l'examen du projet de budget pour l'année 2024, j'ai à nouveau été désigné co-rapporteur du programme relatif à la cyberdéfense. C'est un sujet qui est loin d'être théorique et touche notre quotidien. On ne compte plus les hôpitaux, collectivités territoriales (encore cette année dans notre département) ou entreprises victimes de cyberattaques.

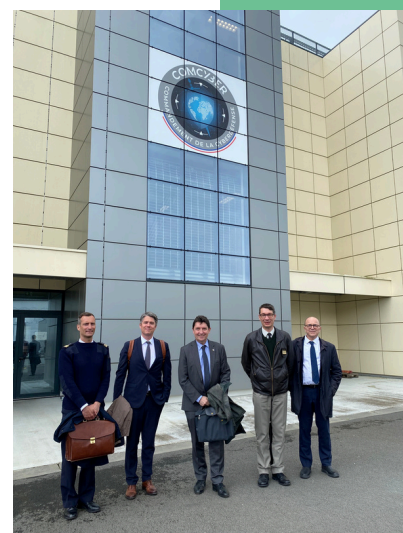
La cybersécurité des Jeux Olympiques et la bonne application des textes encadrant les opérateurs d'importance vitale en matière cyber font partie des principales recommandations du rapport.



Le 23 mars 2022, première intervention du Président Ukrainien, Volodymyr Zelenski, devant le Parlement français



Participation à la manifestation de La Rochelle



Dans le cadre de la préparation de la loi de programmation militaire, visite du commandement de la cyberdéfense à Rennes

DOSSIERS PARLEMENTAIRES

SÉISME : AUX CÔTÉS DES COMMUNES SINISTRÉES

Le 16 juin 2023, un puissant séisme d'une magnitude évaluée en 5,3 et 5,8 a touché la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vendée. Son épicentre était situé à proximité des communes de La Laigne, Cram-Chaban et La Grève sur Mignon.

Ces trois communes ont subi des dégâts très conséquents et il était important pour moi d'aller à leur rencontre, ce que j'ai fait dès le 22 juin. J'ai pu alors prendre pleinement conscience de l'ampleur du sinistre et apporter mon soutien aux maires Philippe Peltier, Laurent Renaud et Roland Gallian.

Le 30 novembre 2023, j'ai souhaité pouvoir faire un point d'étape avec eux. Lors de cet échange était également présent Jean-Pierre Servant, Président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, qui a joué un rôle de soutien fondamental.

Je me suis ensuite rendu à la cérémonie des vœux organisée par la commune de La Laigne le 7 janvier 2024. Ce fut un moment chaleureux malgré les situations dramatiques vécues par certains habitants. Les moments conviviaux sont d'ordinaire des moments nécessaires pour notre société, ils revêtent toute leur importance dans de telles circonstances.

Le 23 février 2024, Gabriel Attal, Premier ministre, est venu à Cram-Chaban pour une réunion qui a eu lieu à la mairie et à l'occasion de laquelle j'ai demandé que l'État permette aux communes, via des moyens financiers exceptionnels, de pouvoir recruter deux secrétaires de mairie afin de les soulager dans les démarches administratives. J'ai renouvelé cette demande le 7 mars 2024 par le biais d'une question orale au Gouvernement, qui portait également sur le rôle des assurances et des banques dans l'aide aux administrés, et de manière formelle par l'envoi d'un courrier à Gabriel Attal le 11 mars 2024.

Je tiens à remercier l'AMF 17 de son soutien de 6000 € à la commune de La Laigne pour l'accompagner justement dans la création d'un nouveau poste.

La question fondamentale de la prise en charge dans le temps du logement d'urgence pour les sinistrés a pu être résolue mais tout n'est pas réglé, loin de là. L'accompagnement se fera sur le temps long, c'est une évidence. Un travail parlementaire sera également nécessaire sur la question du régime de catastrophe naturelle et de l'engagement des assurances dans une telle situation.

En écrivant ces lignes, j'ai une vive pensée pour tous les élus et toutes les personnes touchés par ce séisme.

HOMMAGE À JEAN-MARIE GILARDEAU

Plus qu'un élu qui connaissait son sujet, Jean-Marie Gilardeau était un élu qui transmettait à tous ses interlocuteurs sa passion des marais charentais. Vice-président de l'agglomération de Rochefort en charge de la préservation de la biodiversité et du grand projet du marais de Brouage, il vivait sa fonction en militant de la beauté des choses et en amoureux de la biodiversité et de la liberté.

Association foncière pastorale, parc naturel régional... et tant d'autres projets ont vu le jour parce que Jean-Marie savait comme personne emmener tous les acteurs du marais dans le même sens. Nous avons perdu un élu rare et un ami dont l'esprit court, pour toujours, avec le vent qui agite les roseaux de Brouage et de Saint-Agnant.



HOMMAGES NATIONAUX

**EN TANT QUE SECRÉTAIRE DU SÉNAT,
JE PARTICIPE AUX DIFFÉRENTS HOMMAGES NATIONAUX**



HOMMAGE NATIONAL À ROBERT BADINTER, PLACE VENDÔME

Le plus fort symboliquement furent les applaudissements spontanés et nourris de la foule présente Place Vendôme.

HOMMAGE NATIONAL À PHILIPPE DE GAULLE AUX INVALIDES

Hommage national, aux Invalides, à l'Amiral Philippe de Gaulle.
Le ton de la cérémonie fut particulièrement juste et émouvant.



HOMMAGE NATIONAL POUR LES VICTIMES FRANÇAISES DU 7 OCTOBRE

Hommage national, aux Invalides, pour les victimes françaises de l'attentat terroriste du 7 octobre 2023 en Israël.



GRANDE MARCHÉ CIVIQUE CONTRE L'ANTISÉMITISME

Pour les valeurs de la République, contre l'antisémitisme, nous étions nombreux le 12 novembre dernier rassemblés à La Rochelle.

ECHANGES INTERNATIONAUX

L'ENTRETIEN DES LIENS AVEC LES ÉLUS ET REPRÉSENTANTS DU CANADA ET DU QUÉBEC EST IMPORTANT POUR NOTRE PAYS ET NOTRE RÉGION

ÉCHANGE SUR LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Rencontre au Sénat avec Jean-François Roberge, député de Chambly à l'Assemblée nationale, ministre québécois de la langue française. La France a le devoir de soutenir le Québec et d'en prolonger le combat, y compris d'un point de vue législatif.



ASSISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-QUÉBÉCOISE 2023 A LA ROCHELLE

Une matinée d'ouverture très inspirante pour les assises de la coopération franco-québécoise. La conscience de la nécessité de la coopération décentralisée progresse fortement. A Marennes et à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, nous sommes de fervents pratiquants !

ACCUEIL DE DIALOGUANTES DES PREMIÈRES NATIONS CANADIENNES

Beaux échanges à l'Ambassade du Canada en France entre les dialoguantes canadiennes des Premières Nations sélectionnées par l'Association France-Canada et son Excellence Stéphane Dion, ambassadeur du Canada en France. Un accent particulier dans la discussion sur les changements climatiques, les langues, l'identité et la résilience de nos sociétés.



ACCUEIL DE L'AMBASSADEUR DU CANADA EN FRANCE À LA CITADELLE DE BROUAGE

Ce fut un honneur d'accueillir Son Excellence Stéphane Dion, ambassadeur du Canada en France, chez lui, à Brouage, comme tous les Canadiens.

Nous avons tant à faire encore pour faire vivre cette belle histoire franco-canadienne.

EN MISSION AU JAPON, ACTEUR-CLÉ DE L'INDO-PACIFIQUE

Le Japon est un partenaire stratégique pour la France, elle-même nation du Pacifique. Pour évaluer et renforcer ce partenariat une délégation de la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat s'est rendue sur place du 30 mai au 5 juin 2024. Les rencontres à haut niveau avec les acteurs japonais des Affaires étrangères et de la Défense nourriront les recommandations à venir dans le rapport de mission.



MES VENDREDIS LECTURE

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, JE PROPOSE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX LES LECTURES QUI M'ACCOMPAGNENT TOUT AU LONG DE MON MANDAT. JE SOUHAITE VOUS EN PARTAGER ICI QUELQUES UNES.



Dans *Le dernier cortège de Fidel Castro*, Matthias Fekl, en érudit, nous fait redécouvrir l'aventure (et les mésaventures) du régime castriste.

La symbolique révolutionnaire aura accompagné Fidel Castro jusque dans la mort. Le cortège transportant ses cendres jusqu'à Santiago de Cuba fait le chemin inverse du cortège qui l'amena au pouvoir à La Havane en 1959.

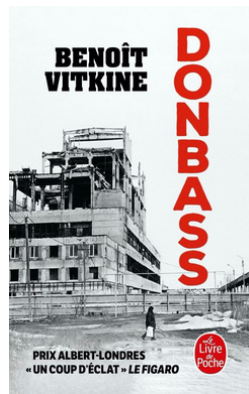
C'est en s'appuyant sur ce procédé commémoratif que Mathias Fekl déroule habilement son propre procédé narratif pour nous offrir différentes portes d'entrée et clés d'analyse de ce que fut l'aventure castriste.



Bienvenue dans *La France en miettes* que décrit de manière aussi prospective que documentée Benjamin Morel.

Il y met en perspective cette pratique toujours plus répandue de certaines formations politiques consistant à courir après des autonomistes qui courent eux-mêmes après des indépendantistes qui font eux-mêmes courir la République à sa perte.

Si le constat est inquiétant, le propos est enthousiasmant car les solutions existent pour retrouver le chemin d'une République qui permettrait à chacun dans sa diversité d'être pleinement citoyen dans la grande nation républicaine comme dans la petite, celle des communes et des autres collectivités.



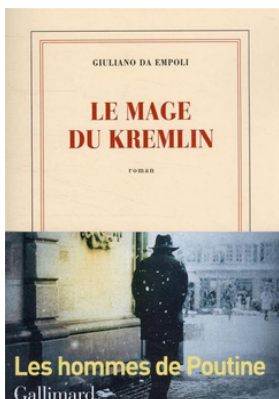
Pour relater ce qu'il constate sur le terrain, le journaliste doit dire le vrai. Et le romancier de dire le vraisemblable. Le second touchant au but en bien des circonstances mieux que le premier.

Benoit Vitkine emprunte les deux voies dans *Donbass*.

Qu'un prix Albert Londres publie un polar est en soi courageux, tant on aime à cataloguer aujourd'hui. Et ça valait le coup. Ses personnages disent la complexité du monde slave qui, contrairement à ce que 50 ans de guerre froide ont laissé croire, n'est pas d'un « bloc ».

Sur fond de crimes que cherche à élucider un policier du Donbass resté loyal à l'Ukraine et qui connaît tout son petit monde par cœur, de l'industriel véreux au réseau typique des babouchkas, Vitkine fait comprendre ce qui s'est joué depuis 2014 et le début de cette guerre.

Ce roman est paru en 2020. Un nouveau est sorti cette année (*L'enclave*) sur Kaliningrad. Lisez Vitkine.



Pour ceux qui n'auraient pas encore fait la connaissance du *Mage du Kremlin* de Giuliano Da Empoli, voici quelques raisons de le faire.

D'abord pour le procédé narratif. Peu importe que le narrateur existe ou pas. Lisez sans vous poser la question et laissez vous porter par ce sentiment d'intrusion. Intrusion dans le lieu où par définition, on ne s'introduit pas : la forteresse du Kremlin.

Et intrusion dans l'esprit des dirigeants. Par une magie toute romanesque de la synthèse qui produit un vraisemblable qui dit plus encore qu'un essai politique la réalité de la mentalité des dirigeants russes, on comprend une logique et une rationalité propres au régime.

Ensuite pour l'analyse politique de la situation de la Russie actuelle. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Ce livre est un casque de réalité virtuelle que l'on met pour errer dans le Kremlin avec le sentiment d'en être.

SUR LE TERRAIN AVEC LES MAIRES ET LES ÉLUS

QUELQUES EXEMPLES DE MES ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN TOUJOURS PARTANT POUR VENIR ÉCHANGER AVEC VOS ÉQUIPES MUNICIPALES



ACCUEIL DES MAIRES DE LA CHARENTE-MARITIME AU SÉNAT

Comme chaque année, accueil au Sénat avec mes collègues Corinne Imbert et Daniel Laurent des maires de la Charente-Maritime à l'occasion du salon des Maires.

La chambre haute est leur maison comme celle de nos concitoyens.

Merci au Président Gérard Larcher pour son salut chaleureux.



INTERVENTION AU SALON NATIONAL DES MAIRES

A l'invitation de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, intervention à l'espace du Ministère de la Culture au Salon des Maires pour promouvoir l'emploi par les collectivités de termes français compris de tous. Se comprendre entre citoyens passe par le fait de se comprendre tout court.



FORUM ATHENA À NIEUL-SUR-MER

La commune de Nieul-sur-Mer a organisé le Forum Athena pour sensibiliser le grand public à la prévention des risques (cyber, feux, protection civile...) et échanger sur la résilience. Le prix du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer était bien mérité. Bravo au maire et à l'équipe municipale.



INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE TONNAY-CHARENTE

Mon ami Eric Authiat, maire de Tonnay-Charente, a inauguré avec tous les financeurs et professionnels de santé, le nouveau bâtiment de la maison de santé de sa commune. Le tout en requalifiant une friche. Un grand bravo !

INAUGURATION DE L'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE MONTGUYON

C'est toujours un beau moment de voir une commune investir dans son école. J'étais à Montguyon pour inaugurer l'extension de son restaurant scolaire.



SUR LE TERRAIN AVEC LES MAIRES ET LES ÉLUS



A Saint-Agnant



A Saint-Jean-d'Angle



A Echillais



A Beaugeay



A Marennnes-Hiers-Brouage



A Montroy

VOEUX À LA POPULATION

Traditionnelle tournée des vœux en Charente-Maritime et dans le canton de Marennes. L'occasion de prendre différemment la température et d'échanger avec élus et concitoyens.

VISITE DU SALON DE L'AGRICULTURE

Visite annuelle au Salon International de l'Agriculture où c'est un plaisir de retrouver mon camarade Rémi Justinien et un président de conseil régional qui sait de quoi il parle lorsqu'il parle d'agriculture.

Visite au stand du CNC France où les visiteurs évidemment se régalent !

L'ostréiculture est une production de qualité, celle de terroirs non délocalisables, très appréciée des Français et connue dans le monde entier.



Échanges avec les représentants de la profession sur la communication, l'accumulation des stocks, l'investissement INDISPENSABLE dans les réseaux de pluvial et d'assainissement et une nouvelle approche sur les norovirus.



JOURNÉE DE VISITE DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

A l'occasion de la venue de M. le Préfet de la Charente-Maritime dans le pays royannais, nous avons évoqué avec les maires et élus communautaires de la CARA de nombreux sujets dont l'évolution du trait de côte, puis nous avons inauguré la nouvelle direction territoriale des Affaires sociales du Département de la Charente-Maritime à Royan.



CEREMONIES COMMEMORATIVES

JE PARTICIPE AUTANT QUE POSSIBLE AUX DIFFÉRENTES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES QUI SONT ORGANISÉES SUR NOTRE TERRITOIRE ET À PARIS.



19 mars à l'Arc de Triomphe



11 novembre



8 mai



11 novembre à Saint-Agnant



8 mai avec un jeune et nouveau porteur-drapeau du Souvenir français que je félicite pour son engagement.



8 mai



14 juillet

DÉPLACEMENTS - VISITES DE TERRAIN



CÉRÉMONIES DE LA SAINTE-BARBE

Présent comme il se doit à la cérémonie départementale de la Sainte-Barbe pour honorer les sapeurs-pompiers du SDIS 17 à Rochefort.

Félicitations aux sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Marennes-Hiers-Brouage décorés à cette occasion.

ECHANGES AVEC LE DIRECTEUR DE LA CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)



A l'invitation du directeur de la CARSAT Centre Ouest, nous avons échangé sur les diverses problématiques liées à la retraite et à la santé au travail. Notre attention a été attirée sur la hausse des accidents de circulation survenant sur le lieu de travail ou sur le trajet.

Merci au directeur et à ses équipes pour cette visite de terrain et les échanges.

IMMERSION AVEC LES SERVICES DES DOUANES

Je poursuis mes visites régulières au sein de nos administrations. J'ai échangé avec le service des douanes de Charente-Maritime et assisté à une opération de contrôle : des enjeux spécifiques et un travail fondamental pour la cohésion de notre société. Merci pour leur accueil.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CHASSEURS DE TONNE

Comme chaque année, fidèle à l'assemblée générale de l'association départementale de chasse au gibier d'eau et en soutien de tous ceux qui entretiennent le marais et les milieux humides. Échanges très intéressants sur la ressource en eau.

ACCUEIL DU PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE EN CHARENTE-MARITIME

Accueil du Préfet de Région à Saint-Jean-d'Angély pour évoquer le projet de thermes et aux Mathes pour le projet de réserve nationale de Bonne Anse.

Des sujets d'aménagement du territoire d'importance qui nécessitent cohésion des acteurs et concertations.



DÉPLACEMENTS - VISITES DE TERRAIN



VISITES DE TERRAIN

- Un passage au comité Lafayette de Port-Des-Barques qui a fêté son grand homme en mars.
- Assemblée générale des Jeunes Agriculteurs 17.
- Premier déjeuner intergénérationnel à l'excellente cantine de l'école publique de Saint-Nazaire.



VISITE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE DE VILLERS-COTTERÊTS

La délégation de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie a eu l'honneur d'être invitée à visiter la Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts.

La langue française méritait bien d'avoir une si belle institution consacrée à son histoire, ses usages et son avenir.



JOURNÉE D'OBSERVATION DE L'EXERCICE VOLFA À LA BASE AÉRIENNE DE MONT-DE-MARSAN

Journée d'observation de l'exercice VOLFA à la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan. Les membres de la commission Défense du Sénat ont pu constater combien nos armées ont le souci de l'innovation et de l'efficacité.

Merci au Chef d'Etat Major et militaires de l'Armée de l'Air et de l'Espace.



INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE DE L'ASSOCIATION ATASH À SAINT-JUST-LUZAC

L'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap (ATASH) réalise un travail formidable à Oléron et dans le Département de la Charente-Maritime.

Nous avons inauguré à Saint-Just-Luzac l'extension de la maison d'accueil spécialisée. Le handicap n'est pas une politique accessoire et doit être financée prioritairement comme j'ai pu le rappeler à cette occasion.



DÉPLACEMENTS - VISITES DE TERRAIN



CONFÉRENCE DÉBAT SUR L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

À Royan, à l'invitation du maire, le général Patrick Marengo pour échanger avec le député honoraire Didier Quentin sur les enjeux internationaux comme nous l'avons fait à Marennes.



41EME COURSE DE L'HUÎTRE A MARENNES-HIERS-BROUAGE

Bravo à Vincent Minier grand vainqueur que Madame la Maire et moi-même sommes honorés de féliciter cette année encore. Bravo aux participants et organisateurs. Du sport, du bénévolat de la santé et de la bonne humeur.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE LA CHARENTE-MARITIME

En soutien aux bénévoles et salariés dans leurs missions d'animation, d'éducation populaire, et d'aménagement du territoire. J'ai redit la nécessité du dialogue entre acteurs de l'environnement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAISSE DE SECOURS DES MARINS

Un bel état d'esprit fraternel envers ceux que la vie malmène. Ça nous change de ceux qui trouvent toujours qu'on donne trop à « l'autre ». Merci pour ce beau moment de convivialité.

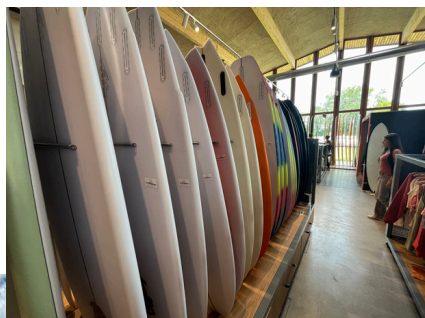


INAUGURATION DU SHAPERS CLUB A MARENNES

Un des centres du monde du surf est à Marennes-Hiers-Brouage : ouverture des ateliers, du magasin, du comptoir et du bol de l'entreprise de renommée internationale UWL le 6 juillet.

Les ateliers d'Angoulins ont été transférés grâce à l'énergie des frères Cardinal et de leur équipe et avec l'aide décisive du service de développement économique de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes. J'avais décidé à l'époque comme président de la CDC de préempter ces terrains et je ne le regrette pas !

Une ambiance assez unique pour cette inauguration, des shapers (artisans ébénistes de la planche) de renommée mondiale et beaucoup d'événements et d'animations tout au long de l'année en perspective. C'est une chance énorme pour le bassin de Marennes et ses habitants.



DÉPLACEMENTS - VISITES DE TERRAIN



VISITE AU FORUM DES METIERS À MARENNES

Un beau moment vendredi matin au forum des métiers du collège Jean Hay de Marennes. Des jeunes intéressés et des professionnels qui ont pris de leur temps pour eux. Bravo aux organisateurs.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE EXPOSITION DE LA HALLE AUX VIVRES DE BROUAGE

L'exposition permanente de la Halle aux Vivres de Brouage fait peau neuve et met Champlain à la place éminente qui est la sienne. Langues, migrations, économie... autant de sujets qui résonnent avec l'actualité. Beau moment d'inauguration avec le Département de la Charente-Maritime, la Région Nouvelle-Aquitaine et la commune de Marennes-Hiers-Brouage.



VERS UN NOUVEAU PARC NATUREL RÉGIONAL

Après des années de travail avec tous les acteurs du marais, nous avons eu la satisfaction du vote en décembre 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine du projet d'un huitième Parc Naturel Régional : les marais du littoral charentais. L'accord de l'Etat devrait suivre d'ici quelques semaines. Très attaché à l'aboutissement de ce dossier, je tiens à remercier tous les acteurs et toutes les collectivités qui mènent ce projet de concert.



ASSISTANCE JURIDIQUE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Vous avez une difficulté d'interprétation du droit et vous souhaitez vous assurer de l'intention précise du législateur dans l'élaboration de la loi ?

Je peux interroger les services du Sénat pour vous apporter une réponse. N'hésitez pas à me saisir !

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

46, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage
05 46 85 46 95

cabsenateurvallet@protonmail.com
www.mickaelvallet.fr
✕ @mickaelvallet
f Mickaël Vallet